

ARCUS daniel mandouze
études sociales et urbaines

Etude pour la définition d'un lieu de mémoire au CAFI

Etat de la réflexion – esquisse de scénario

mai 2011

Méthodologie générale

- Rencontre avec les résidents du CAFI
- Rencontres avec les associations représentant la population du CAFI
- Rencontres avec le milieu local (habitants, intervenants culturels, médiateurs sociaux)
- Rencontres avec les institutions et organismes publics concernés
 - Niveau local, départemental, régional
 - Services de l'Etat
- Rencontres avec les organismes nationaux et régionaux consacrés à la mémoire de l'immigration
- Participation à la réflexion sur le projet culturel du villeneuvois (pays d'art et d'histoire)
- Participation à la réflexion sur l'évolution du projet de reconstruction du CAFI (ABF, SEM, bailleurs, architecte)
- Travail documentaire
 - général (mémoire collective, lieux de mémoire)
 - spécialisé (CAFI, Moulin du Lot)

Les attentes recueillies auprès des habitants et des associations

Des préoccupations diverses, des attentes et des points de vue disparates, mais des lignes de force qui se dégagent

- Sentiment avant la disparition imminente, de lieux, de traces, de personnes
- Crainte d'un certain déni de mémoire

• **Nécessité d'exprimer le récit de l'expérience collective** (témoigner, transmettre)

- **Mémoire sensible**, dimension affective et ethnologique
 - *Les origines, l'exil, le destin collectif*
 - *50 ans de vie au CAFI*

- **Mémoire historique**, dimension politique et scientifique
 - *France et Indochine*
 - *La question des camps*

• **Maintenir le lien communautaire**, conforter les rituels de regroupement au CAFI

- **Conserver des possibilités de rassemblement** et d'animation

• **Conserver les lieux de culte**

- Un témoignage de fidélité à la culture d'origine et de respect des anciens
- Une dimension ethnologique particulière (4 génies)

Les observations issues des autres aspects de l'étude

- Nouvelles prise en compte de la question de la mémoire et des lieux de mémoire
 - *CNHI, autres initiatives (Rivesaltes...)*

- Intérêt pour la question du CAFI à différentes échelles territoriales

- Politique culturelle du **département**
 - *travail de fond entrepris avec les Archives Départementales*

- Politique patrimoniale de la **DRAC**
 - *possibilité de classer une partie du CAFI*

- Politique culturelle de la **Région**
 - *développement de projets avec le RAHMI*

- Politique culturelle de la **communauté de communes**
 - *travail en vue de la création d'un label " Pays d'Art et d'Histoire "*

- Initiatives culturelles et artistiques diverses évoquant la CAFI
 - *Arts du récit, photographie, revues d'histoire, travaux universitaires, etc*

Quelques principes qui se dégagent

1 - Le travail de mémoire doit s'appuyer sur un cadre spatial fort

- *Les lieux sont indissociables de l'expérience collective*
- *Le "camp" est en lui-même un élément ethnographique majeur*
- *C'est un élément mémoriel central : pour le public concerné
pour l'extérieur*

2 - Le travail sur la mémoire du CAFI renvoie à des dimensions plus larges

• Au plan **historique** :
- France et Indochine

• Au plan **thématique** :
- la question des camps

• Au plan **local** :
- multiculturalité en 47

3 - La mémoire du CAFI s'inscrit dans l'histoire du Moulin du Lot

- Utilisations et occupations successives du camp

3 registres pour traiter de la question de la mémoire

1 – Conserver des lieux, des traces, des empreintes

- Sauvegarder : *bâtiments, traces physiques, lieux qui font sens...*
- Rassembler : *objets, images, mémoire immatérielle...*
- Créer : *espaces témoins, expositions, maquettes, jardins partagés...*
- Diffuser : *musée virtuel (site internet interactif)*

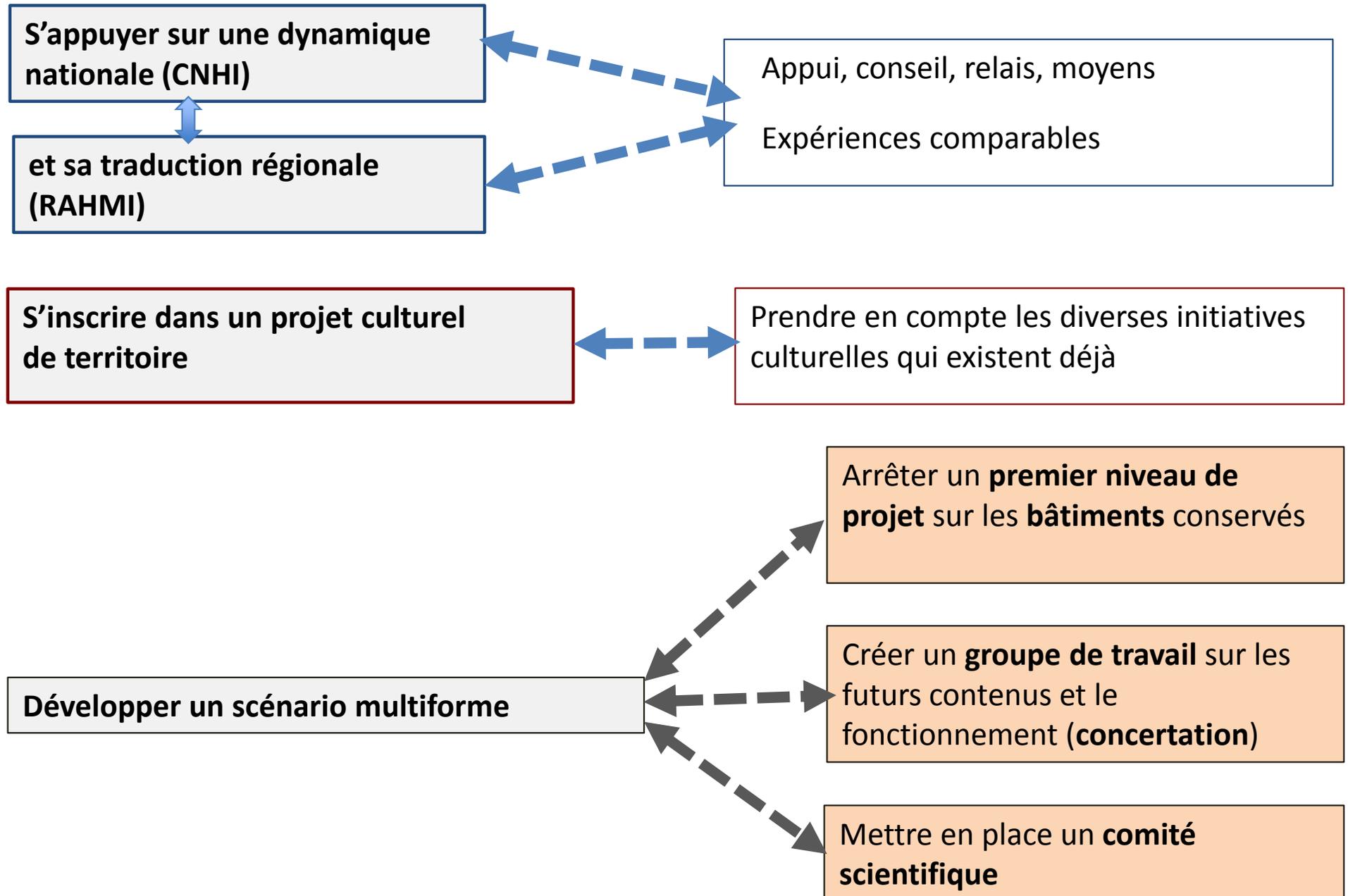
2 - Faire vivre la mémoire à travers des contenus actifs ou créatifs développant des échanges entre des personnes et des groupes

- Action culturelle et socio-culturelle
- Agriculture et cuisine asiatique
- Insertion professionnelle (chantiers écoles, etc)

3 - Favoriser le travail des historiens et des chercheurs à travers la valorisation d'un centre de ressources spécialisé

- Base de données localisées : archives, audiothèque, photothèque, collections
- Supports de diffusion, édition
- Évènements à portée scientifiques (colloques...)

Conditions de faisabilité pour un lieu de mémoire sur le CAFI



Scénario général

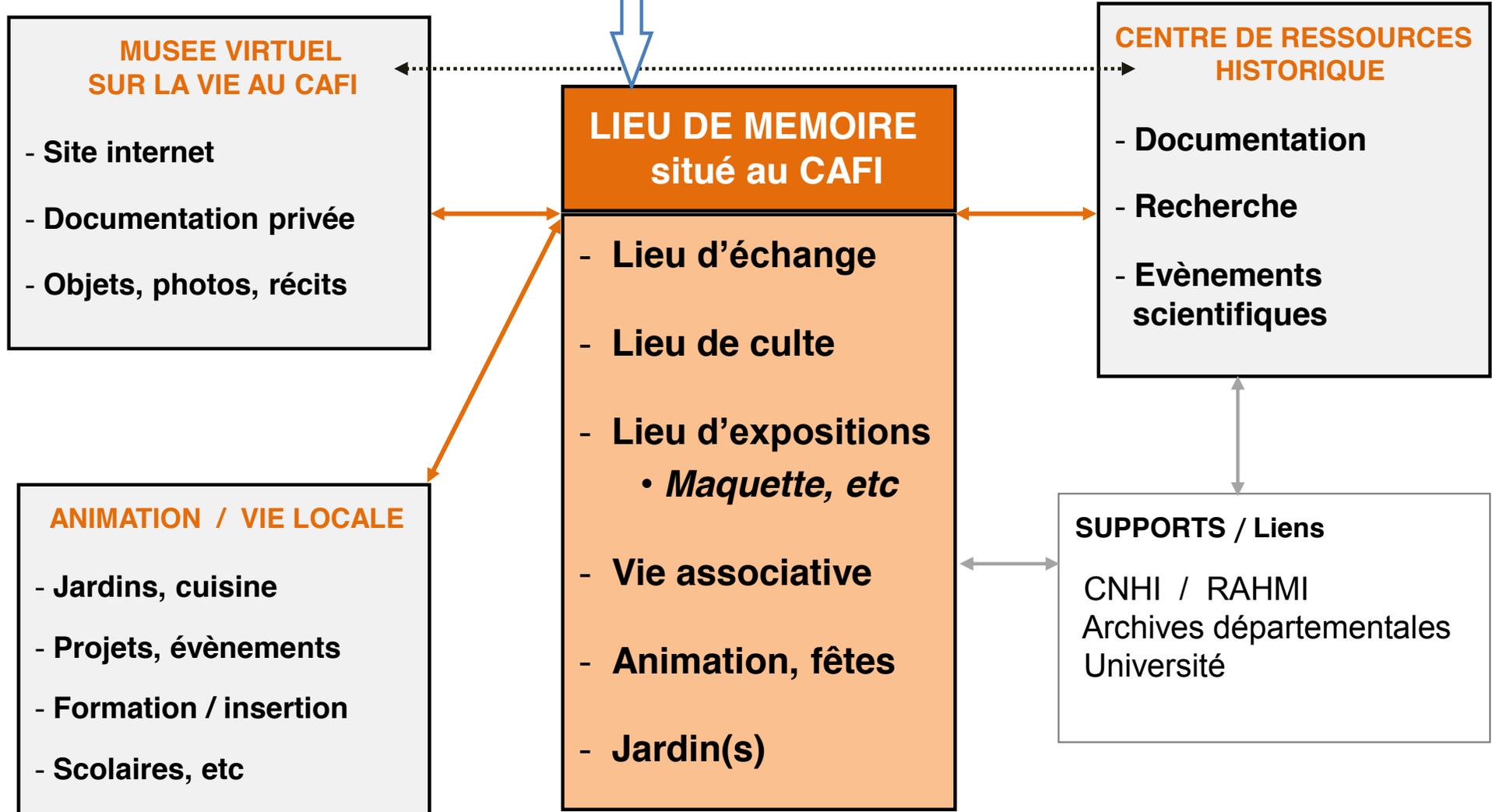
- **Conserver un îlot bâti sur le CAFI**
 - *Classement de 4 bâtiments et de la pagode*
 - *Aménagement des espaces extérieurs*
 - *Programmation des contenus et de l'aménagement des locaux*
- **Faire vivre un projet culturel et social**
 - *Définir les registres à prendre en compte*
 - *Identifier les acteurs et les organismes support*
- **Compléter, consolider et diffuser la mémoire du CAFI**
 - *Poursuivre la collecte des éléments de patrimoine matériel et immatériel*
 - *Créer un support de diffusion accessible en ligne*
- **Développer un travail historique et ethnologique**
 - *Sensibiliser et mobiliser la communauté scientifique compétente*

Quelques remarques

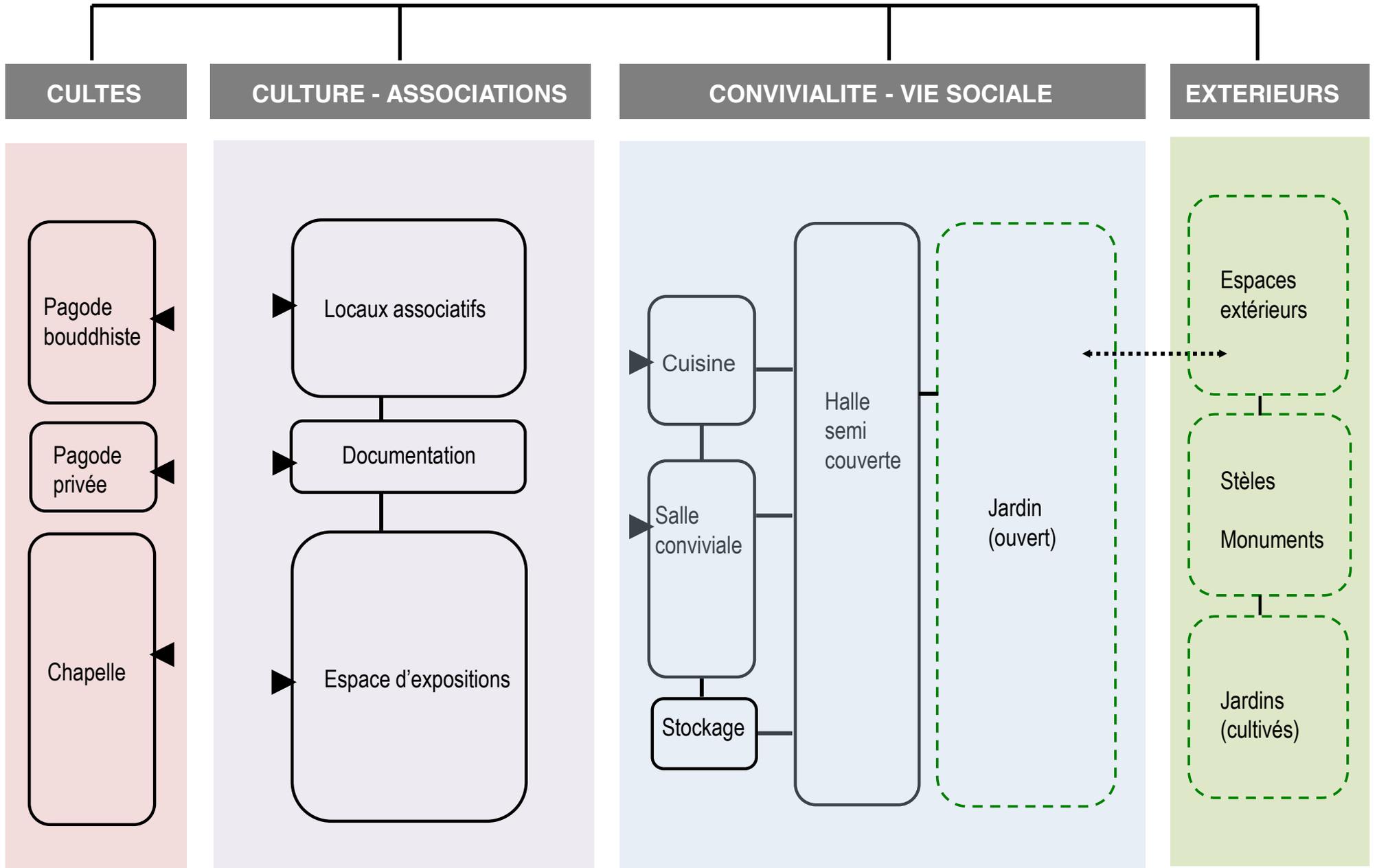
- **Le classement de 4 bâtiments donne une nouvelle dimension au projet, mais :**
 - *Ce classement ne s'entend pas comme une préservation du bâti actuel (de toute manière incapable d'accueillir du public)*
 - *Il s'agit de reconstruction à neuf avec un respect des implantations, des volumes, des toitures et de l'aspect général*
- **L'envergure du site (1700 m2...) suppose une montée en charge progressive du projet :**
 - *Il faut rapidement inscrire les sommes nécessaires à la rénovation du bâti (financement ANRU)*
 - *Mais le travail d'élaboration partagée du contenu et du mode de fonctionnement prendra du temps*

SCHEMA GENERAL DU PROJET

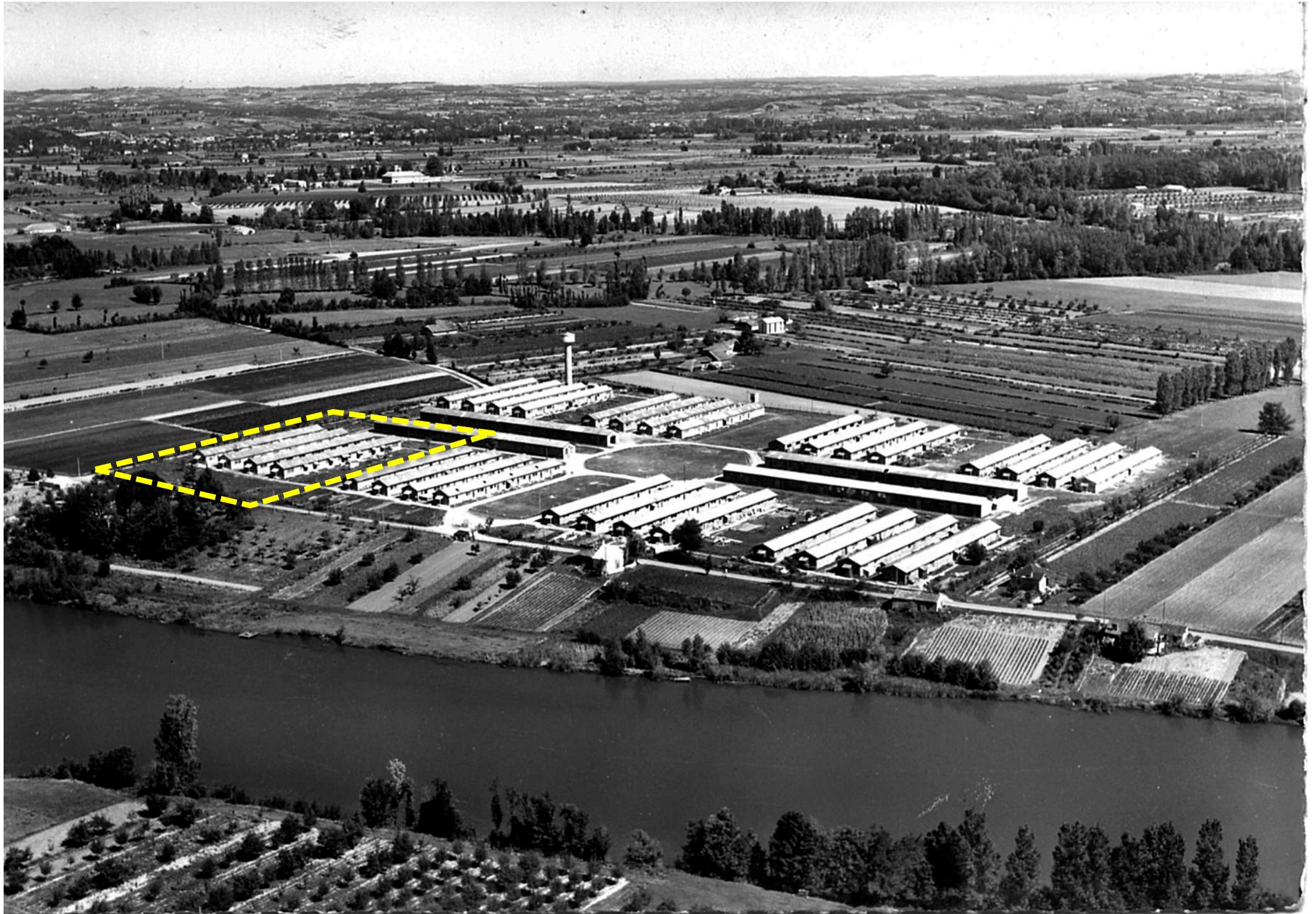
PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE (niveau local, départemental, régional)



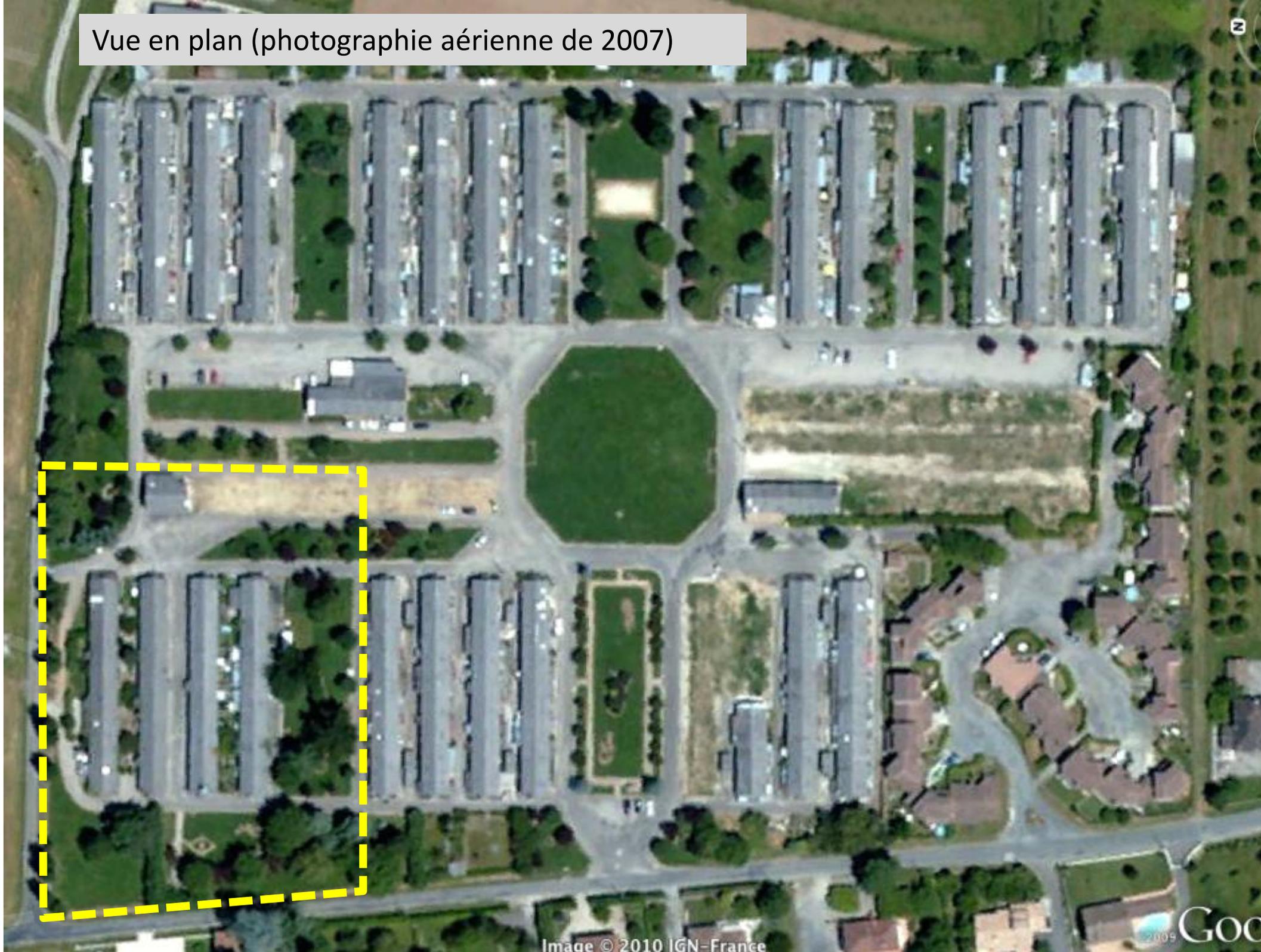
PREMIERE ESQUISSE DE PRE-PROGRAMME



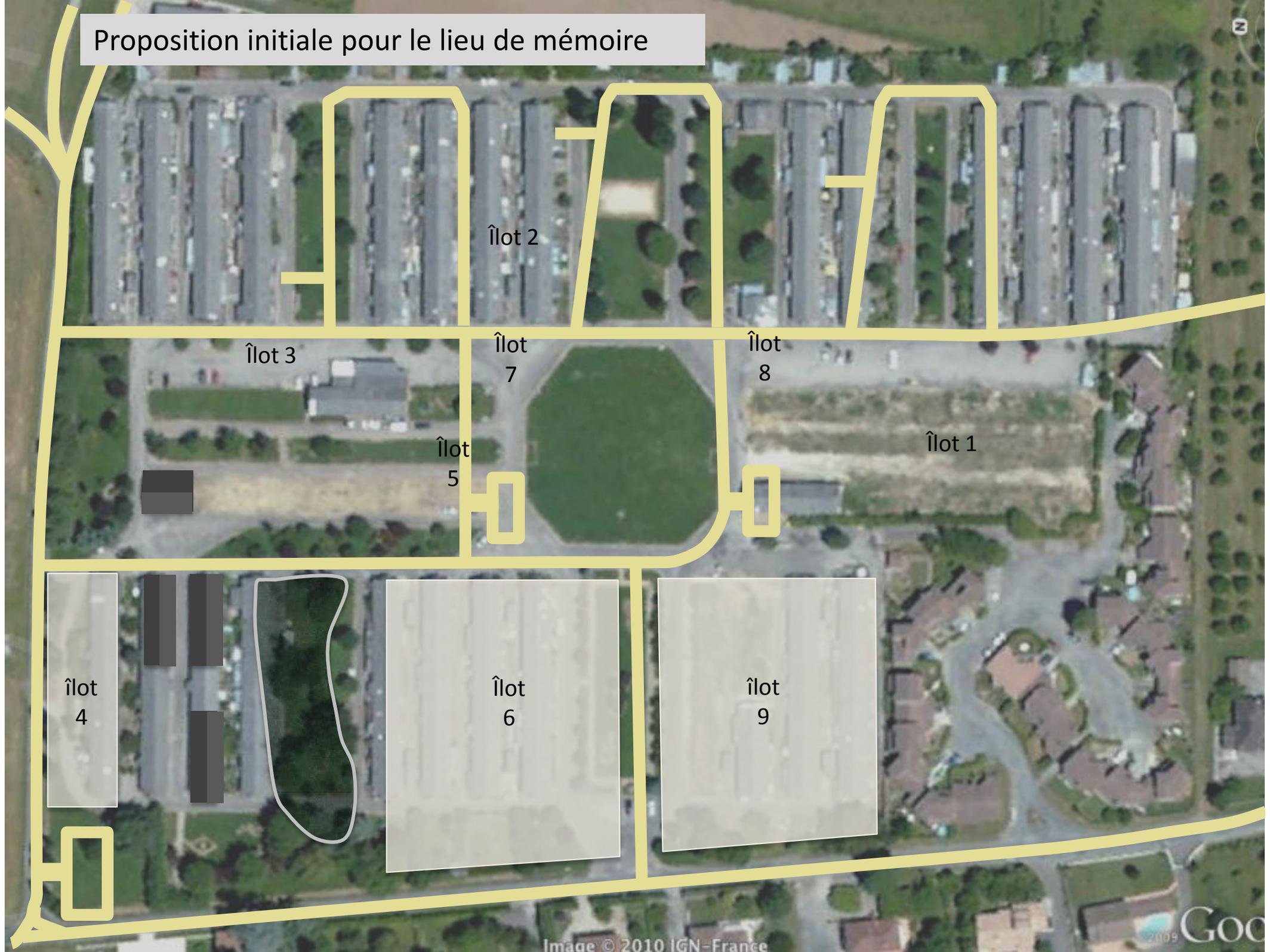
L'îlot à conserver



Vue en plan (photographie aérienne de 2007)



Proposition initiale pour le lieu de mémoire



îlot 2

îlot 3

îlot 7

îlot 8

îlot 5

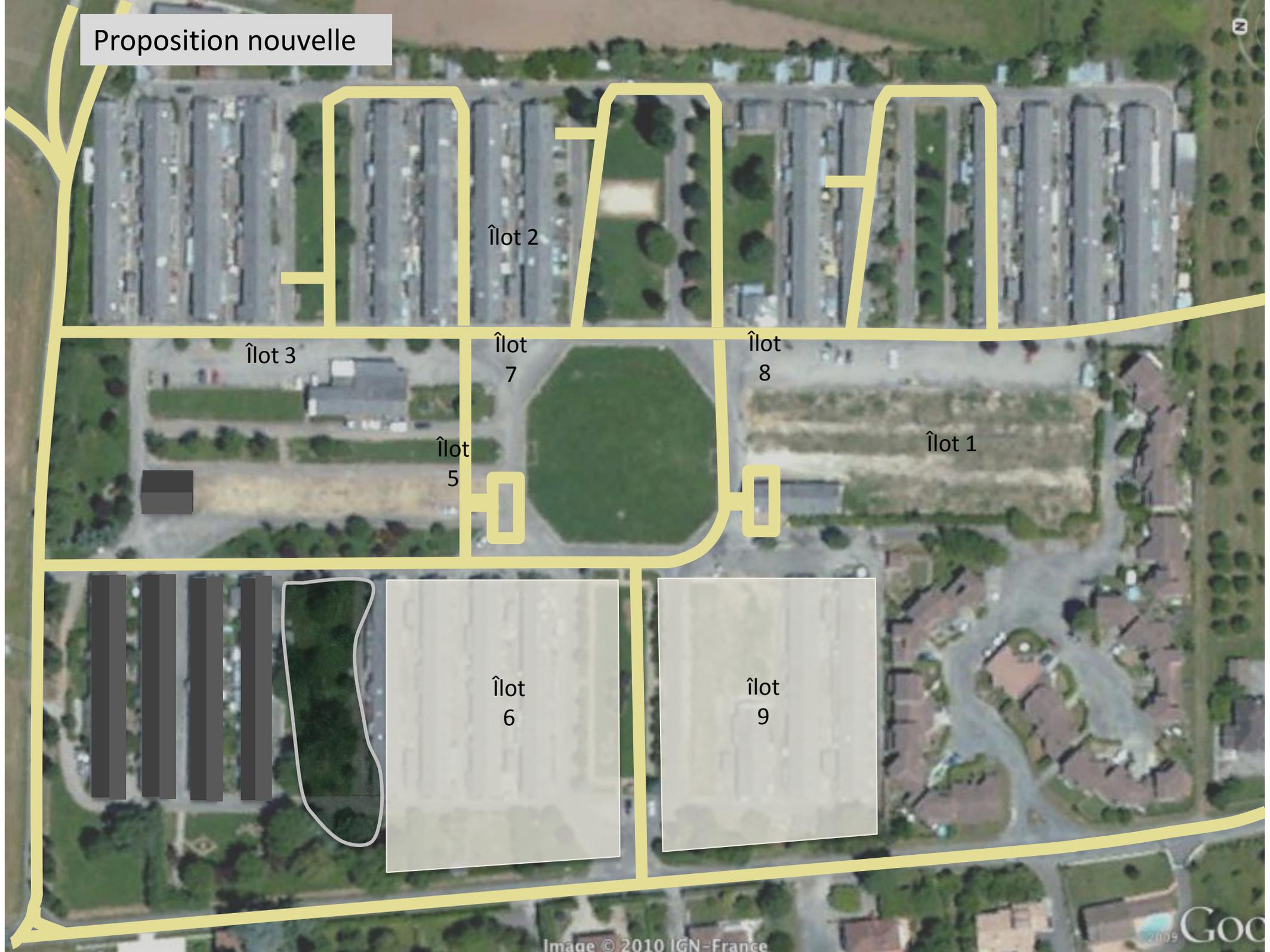
îlot 1

îlot 4

îlot 6

îlot 9

Proposition nouvelle



îlot 2

îlot 3

îlot 7

îlot 8

îlot 5

îlot 1

îlot 6

îlot 9

Éléments pour la programmation générale
du lieu de mémoire du CAFI

Note de travail

octobre 2011

Suite aux rencontres effectuées en septembre sur place à propos des lieux de culte, un certain nombre d'invariants et de contraintes recensées permettent d'effectuer un premier cadrage pour le programme général.

- La question des lieux de cultes présente très peu de marges de négociation ; les cultes bouddhistes et traditionnels (4 génies) sont portés par les familles les plus ancrées, avec des traditions qui se sont transmises à la génération actuelle qui les fait vivre. Même les non-croyants revendiquent l'importance de cette tradition, pour des raisons ethnologiques, pour le respect dû aux anciens et pour le maintien du sens du lieu.
- Les gens du CAFI sont partagés entre l'opportunité de rénover les lieux à l'occasion de la création du lieu de mémoire, et l'exigence de laisser les choses le plus possible en l'état, toujours par respect envers les anciens qui les ont créés ; a priori, c'est cette tendance qui l'emporterait, à quelques détails près (une toiture traditionnelle sur la pagode, par exemple).
- En conséquence, les premiers éléments de programme à prendre en compte seraient les suivants :
 - Maintien de **la pagode** la plus proche possible de son état intérieur existant : la demande serait de rénover le bâtiment par l'extérieur, sans toucher aux murs anciens (une nouvelle enveloppe et une nouvelle toiture en gros).
 - Les interventions devraient porter sur le revêtement du sol (carrelage) et sur les parties annexes : mise en état de l'espace cuisine, salle à manger, rangements, avec nécessité d'ajouter un sanitaire.
 - Le sanitaire ne peut se trouver à proximité des autels, il faudrait donc le positionner près de l'entrée.
 - De même, l'autel situé au fond de la pagode doit nécessairement être appuyé sur un mur extérieur ; toute extension de celle-ci côté sud est donc exclue.
 - L'autel extérieur ne doit pas non plus changer de place ; il faudrait lui adjoindre un foyer pour brûler des papiers (il faudrait y replacer également la stèle aux anciens combattants)
 - Les éléments de confort et de praticité (aménager un sas à l'entrée, par exemple) sont refusés a priori au non du respect de l'existant. Le nombre de personnes accueillies peut aller jusqu'à 50 ou 60.
 - Surface = 12m x 9,5m = 114 m²

→ **La pagode privée** de la famille Cazes (culte des 4 génies et autel bouddhiste) est souhaitée en pignon du bâtiment le plus au nord, soit en diagonale de l'entrée de la pagode.

- Ca donnerait une certaine cohérence à ce secteur situé à l'entrée nord du camp : les 2 pagodes seraient proches, séparées par un espace vert arboré lui-même dédié au culte.
- Les besoins en surface sont de 7m x 7m pour les lieux de cultes, + un espace pour l'accueil des participants ; la pagode privée actuelle est installée dans un bâtiment identique, mais dont l'entrée se fait par le côté et non pas par le pignon.
- ⇒ *Cette solution oblige à intervenir au moins partiellement sur un bâtiment qu'il n'était pas prévu de rénover dans un premier temps. Le reste de ce bâtiment non rénové pourrait être utilisé comme espace de stockage pour le matériel et mobilier utilisé lors des fêtes et cérémonies qui ont lieu plusieurs fois par an.*
- ⇒ *Le statut privé du lieu pose quand même un problème qui devra être abordé...*

→ **La chapelle** n'a pas non plus vocation à changer de place.

- Elle mesure 25m de long, + 9m de sacristie, soit plus de la moitié de la longueur du bâtiment
- Son équipement est minimal, et peut le rester. Il doit pouvoir être envisageable de la raccourcir de quelques mètres sans changer son aspect général (c'est surtout l'éclairage par les vitres colorées qui donne son ambiance au lieu). La sacristie surtout peut être redimensionnée sans pénaliser l'usage actuel.
- Le plancher est effondré ; il est posé sur lambourdes, directement sur le sol naturel.
- Sa réhabilitation doit pouvoir se faire à un coût minimal (sécurité, mise au normes, sol, isolation)

• Les autres éléments "durs" du programme sont :

- **Un espace culturel** (expositions, musée, documentation, conférences...)
 - C'est l'espace le plus "sensible" à concevoir, celui qui fera l'objet des travaux de concertation à plus longue échéance
 - En toute hypothèse, on peut le calibrer à la jauge d'un bâtiment entier (420 m²), quel que soit la programmation précise dont il fera l'objet
 - Ca sera en tout état de cause un espace exigeant sur le plan des équipements techniques

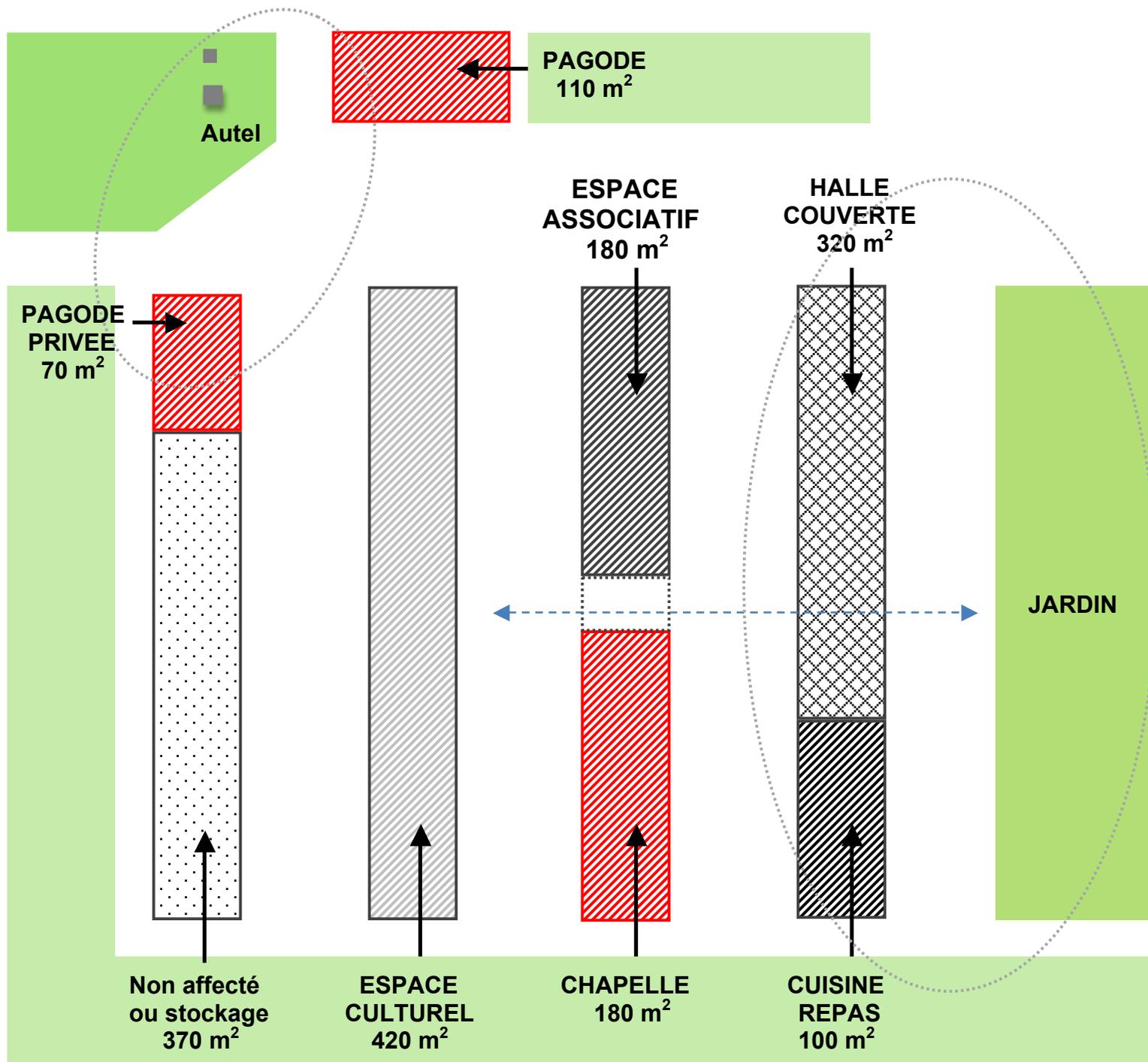
- **Un espace pour les associations**
 - Il fera l'objet des premiers échanges du groupe de travail, dans un avenir très proche.
 - On peut a priori estimer les besoins à :
 - 1 bureau par association
 - 1 salle de réunion
 - des rangements et des sanitaires
 - Sa jauge devrait être au maximum la valeur de 1/2 bâtiment

- **Un espace de convivialité pour les rassemblements**
 - Celui-ci se situerait au sud du "quartier" et intégrerait l'espace vert déjà présent
 - Il consisterait en :
 - un local fermé destiné à préparer la cuisine et à manger
 - une halle couverte qui garderait le volume général du bâtiment d'origine (toiture sur poteaux)

- **Autres éléments de programmation générale :**
 - VRD
 - Espaces verts
 - Mobilier extérieur

Schémas illustratifs

(plusieurs variantes sont envisageables
à partir des mêmes éléments)



Lieux de culte à rénover :

- 360 m²
- Complexité technique : faible

Locaux d'activité (court terme) :

- 280 m² bâtis
- 320 m² couverts
- Complexité technique : moyenne

Locaux culturels à définir (moyen terme) :

- 420 m² bâtis
- Complexité technique : élevée

Locaux non traités :

- 370 m²

Espaces extérieurs à prévoir :

- VRD
- Jardins
- Mobilier (autel, âtre)

Stationnement :

Hors site

Accès véhicules : oui

